

246/2016 - 8 décembre 2016

Enquête sur la structure des salaires

1 salarié sur 6 dans l'Union européenne est un travailleur à bas salaire

Les situations diffèrent fortement entre États membres

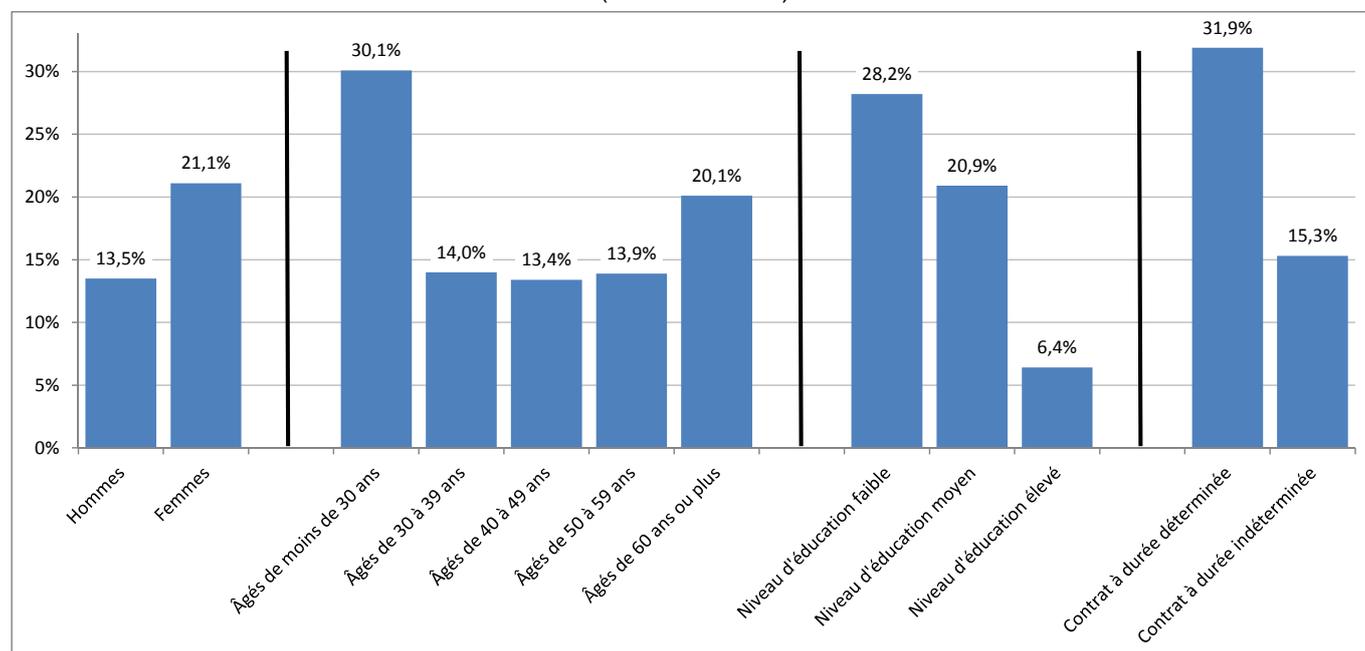
La proportion de bas salaires parmi les salariés s'élevait à 17,2% dans l'**Union européenne** (UE) en 2014. Cela signifie qu'ils gagnaient deux-tiers ou moins du salaire horaire national brut médian.

De grandes différences subsistent entre hommes et femmes ainsi qu'en fonction des tranches d'âges. Dans l'**UE** en 2014, 21,1% des femmes salariées percevaient un bas salaire, contre 13,5% des salariés hommes. En outre, près d'un tiers (30,1%) des salariés âgés de moins de 30 ans percevaient un bas salaire, contre 14% ou moins pour les tranches d'âges situées entre 30 et 59 ans.

Le niveau d'études joue également un rôle important: plus il est faible, plus la probabilité d'être un travailleur à bas salaire est élevée. Dans l'**UE** en 2014, tandis que 28,2% des salariés ayant un faible niveau d'études étaient des travailleurs à bas salaires, cette proportion chutait à 20,9% pour les salariés ayant un niveau d'éducation moyen et passait sous la barre des 7% (6,4%) pour ceux d'un niveau d'éducation supérieur. Le type de contrat a aussi un impact important. Dans l'**UE** en 2014, 31,9% des salariés en contrat à durée déterminée percevaient un bas salaire, contre 15,3% de ceux en contrat à durée indéterminée.

Ces données, publiées par **Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**, sont fondées sur les derniers résultats de l'enquête quadriennale sur la structure des salaires. Elles sont complétées par un [article en ligne](#) plus détaillé.

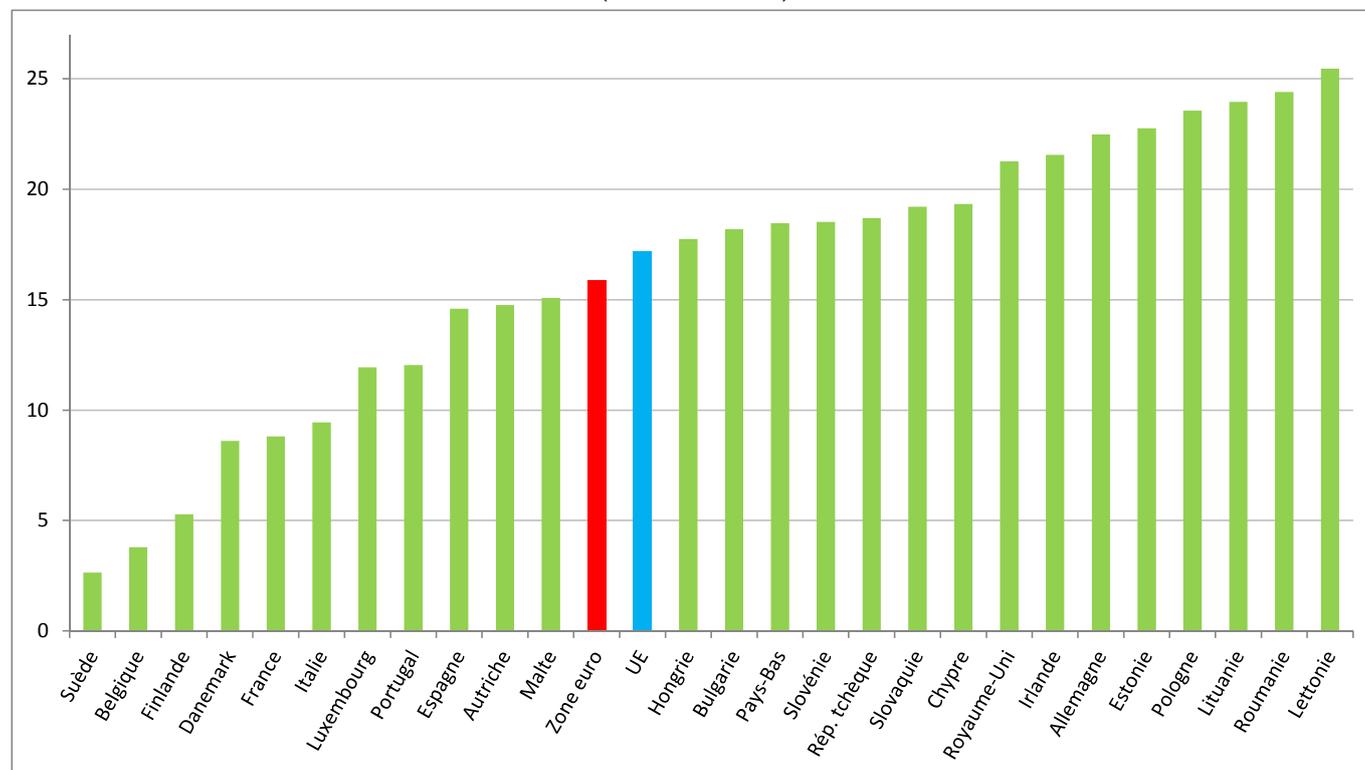
Bas salaires dans l'UE, par sexe, tranches d'âge, niveau d'éducation et type de contrat, 2014
(% des salariés)



Proportion de bas salaires la plus élevée en Lettonie, la plus faible en Suède

La proportion de travailleurs à bas salaires variait toujours fortement selon les États membres en 2014. Les pourcentages les plus élevés ont été observés en **Lettonie** (25,5%), en **Roumanie** (24,4%), en **Lituanie** (24,0%) ainsi qu'en **Pologne** (23,6%), suivies de **l'Estonie** (22,8%), de **l'Allemagne** (22,5%), de **l'Irlande** (21,6%) et du **Royaume-Uni** (21,3%). En revanche, moins de 10% des salariés percevaient des bas salaires en **Suède** (2,6%), en **Belgique** (3,8%), en **Finlande** (5,3%), au **Danemark** (8,6%), en **France** (8,8%) et en **Italie** (9,4%).

Travailleurs à bas salaires dans les États membres de l'UE, 2014
(% des salariés)



Grèce et Croatie: donnée non disponible

Exprimé en SPA, le salaire horaire brut médian varie de 1 à 5 entre États membres...

Parmi les États membres, le salaire horaire national brut médian le plus élevé était 5 fois plus important que le plus faible lorsqu'il est exprimé en Standards de Pouvoir d'Achat (SPA), unité monétaire artificielle qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays. Tel que mesuré en octobre 2014, le salaire horaire brut médian le plus élevé en SPA a été enregistré au **Danemark** (18,5 SPA) ainsi qu'en **Irlande** (18,4 SPA), devant la **Belgique** (15,4 SPA), **l'Allemagne** et le **Luxembourg** (15,0 SPA chacun), les **Pays-Bas** et la **Suède** (14,5 SPA chacun). À l'autre extrémité de l'échelle, le salaire horaire brut médian le plus faible en SPA a été relevé en **Bulgarie** (3,6 SPA) ainsi qu'en **Roumanie** (4,0 SPA), suivie par la **Lettonie** (5,0 SPA) et la **Lituanie** (5,1 SPA).

... et de 1 à 15 lorsqu'il est exprimé en euros

Les différences entre États membres sont encore plus prononcées lorsque le salaire horaire brut médian est exprimé en euros. Le salaire horaire brut médian le plus élevé en euros a été enregistré au **Danemark** (25,5 euros), devant **l'Irlande** (20,2 euros), la **Suède** (18,5 euros), le **Luxembourg** (18,4 euros), la **Belgique** (17,3 euros) et la **Finlande** (17,2 euros). À l'inverse, le salaire horaire brut médian le plus faible en euros a été observé en **Bulgarie** (1,7 euro) ainsi qu'en **Roumanie** (2,0 euros), suivie de la **Lituanie** (3,1 euros), de la **Lettonie** (3,4 euros) et de la **Hongrie** (3,6 euros). En d'autres termes, parmi les États membres, le salaire national horaire brut médian exprimé en euros le plus élevé était 15 fois plus important que le plus faible.

Salaires médians et travailleurs à bas salaires, 2014

	Salaire horaire brut médian (en SPA)	Salaire horaire brut médian (en euros)	Seuil de bas salaire (en euros* par heure)	Proportion de bas salaires (%)
UE	-	13,2	-	17,2
Zone euro	-	14,1	-	15,9
Belgique	15,4	17,3	11,6	3,8
Bulgarie	3,6	1,7	1,1	18,2
Rép. tchèque	7,0	4,6	3,0	18,7
Danemark	18,5	25,5	17,0	8,6
Allemagne	15,0	15,7	10,5	22,5
Estonie	6,6	4,9	3,3	22,8
Irlande	18,4	20,2	13,4	21,6
Grèce	:	:	:	:
Espagne	10,8	9,8	6,6	14,6
France	13,3	14,9	10,0	8,8
Croatie	:	:	:	:
Italie	12,3	12,5	8,3	9,4
Chypre	9,7	8,4	5,6	19,3
Lettonie	5,0	3,4	2,2	25,5
Lituanie	5,1	3,1	2,1	24,0
Luxembourg	15,0	18,4	12,3	11,9
Hongrie	6,5	3,6	2,4	17,8
Malte	11,2	8,5	5,7	15,1
Pays-Bas	14,5	16,0	10,7	18,5
Autriche	12,6	14,0	9,4	14,8
Pologne	7,4	4,3	2,9	23,6
Portugal	6,3	5,1	3,4	12,0
Roumanie	4,0	2,0	1,4	24,4
Slovénie	9,1	7,3	4,9	18,5
Slovaquie	6,5	4,4	2,9	19,2
Finlande	13,9	17,2	11,5	5,3
Suède	14,5	18,5	12,3	2,6
Royaume-Uni	12,9	14,8	9,9	21,3
Islande	12,0	14,3	9,5	7,5
Norvège	19,4	28,0	18,7	8,3
Suisse	19,3	29,5	19,6	9,4
Monténégro	6,9	3,4	2,3	27,3
ARY de Macédoine	5,3	2,2	1,5	25,1
Serbie	5,7	2,6	1,8	22,9
Turquie	4,8	2,4	1,6	0,5

* Exprimés en monnaie nationale, les seuils de bas salaires horaires sont les suivants: Bulgarie: BGN 2,17; République tchèque: CZK 83,62; Danemark: DKK 126,83; Hongrie: HUF 738,96; Pologne: PLN 11,97; Roumanie: RON 6,01; Suède: SEK 112,00; Royaume-Uni: GBP 7,96; Islande: ISK 1473,40; Norvège: NOK 155,92; Suisse: CHF 23,85; ARY de Macédoine: MKD 90,33; Serbie: RSD 206,02; Turquie: TRY 4,67.

- Données non disponibles

- Sans objet

Les données sources sont consultables [ici](#) pour le salaire horaire médian et [ici](#) pour la proportion de bas salaires.

Informations géographiques

L'**Union européenne** (UE) comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. Dans ce communiqué, les agrégats UE ne comprennent ni la Grèce ni la Croatie dont les données ne sont pas disponibles.

La **zone euro** comprend la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovaquie et la Finlande.

Dans ce communiqué, les agrégats zone euro ne comprennent pas la Grèce dont les données ne sont pas disponibles.

Méthodes et définitions

Les données présentées dans ce communiqué de presse proviennent de l'enquête quadriennale sur la structure des salaires qui fournit des informations détaillées sur la structure et la répartition des salaires dans l'UE. Les apprentis en sont exclus.

L'enquête 2014 sur la structure des salaires (ESS 2014) couvre les entreprises comptant au moins 10 salariés, dans toutes les activités économiques hormis l'agriculture, la sylviculture, la pêche, l'administration publique et la défense, les activités des ménages privés et des organisations extraterritoriales (classification NACE Rév.2: sections B à S à l'exclusion de O). De plus amples informations sur l'ESS 2014 sont disponibles [ici](#).

Le **salair médian** est le niveau de rémunération qui divise les salariés en deux groupes de taille identique, la moitié gagnant moins et l'autre moitié gagnant plus que le salaire médian.

Le **salair horaire brut** correspond à la rémunération des salariés avant toute déduction d'impôt ou de cotisations sociales, par heure de travail payée au cours du mois de référence (généralement octobre). Ceci inclut toute rémunération des heures supplémentaires, primes de poste, indemnités, bonus, commissions, etc. Les moyennes annuelles 2014 du taux de change ont été utilisées pour convertir les salaires en monnaies nationales (hors euro) en euros.

Le **standard de pouvoir d'achat** (SPA) est une unité monétaire artificielle qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays. Un SPA permet donc d'acheter le même volume de biens et de services dans tous les pays. Cette unité permet des comparaisons en volume des indicateurs économiques entre les pays. Les agrégats exprimés en SPA sont calculés en divisant les agrégats à prix courants et en monnaie nationale par les parités de pouvoir d'achat (PPA) respectives.

Le **seuil de bas salair** correspond à deux tiers du salair horaire brut médian.

Un **niveau d'éducation faible** correspond aux niveaux 0 à 2 de la CITE 2011 (classification internationale type de l'éducation): niveau inférieur à l'enseignement primaire, enseignement primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire.

Un **niveau d'éducation moyen** correspond aux niveaux 3 et 4 de la CITE 2011 (classification internationale type de l'éducation): deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement post-secondaire non supérieur.

Un **niveau d'éducation élevé** correspond aux niveaux 5 à 8 de la CITE 2011 (classification internationale type de l'éducation): enseignement supérieur.

Calendrier

Un communiqué de presse sur les disparités salariales est prévu le 12 décembre 2016.

Plus d'informations

Section du site [web](#) d'Eurostat consacrée aux statistiques sur les salaires.

[Base de données](#) d'Eurostat sur les salaires.

[Métadonnées](#) d'Eurostat dédiées à l'enquête 2014 sur la structure des salaires.

[Article Statistics Explained](#) d'Eurostat sur les salaires (disponible en anglais uniquement).

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Vincent BOURGSAIS
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

 ec.europa.eu/eurostat

 [@EU_Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

Production des données:

Denis LEYTHIENNE
Tél: +352-4301-33 493
denis.leythienne@ec.europa.eu

Ines KOLAKOVIC
Tél: +352-4301-32 179
estat-earncost@ec.europa.eu

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu